

Comité technique

20 octobre 2022



1) Le comité technique dans la nouvelle gouvernance du SINP

La genèse du SINP

Convention sur la diversité biologique 5 juin 1992 – Stratégie nationale biodiversité - Convention d'Aarhus : la préservation de la diversité écologique passe par la connaissance

Accessibilité de la connaissance environnementale / Nécessité d'un partage de l'information entre les acteurs et les citoyens / Nécessité d'organiser les systèmes d'information



Création le 11 juin 2007 du système d'information sur la nature et les paysages – SINP

Système collaboratif regroupant les acteurs / Un niveau national / Un niveau régional
Nécessité d'un partage de l'information et des outils entre les acteurs / Partage de règles communes à travers l'adhésion à un protocole



Le protocole de 2013 (circulaire du 15 mai 2013)

Formalisation de la donnée (DEE, référentiels, données sensibles...) / Comitologie revue et renforcée (copil, comité scientifique et technique, GT)
Animations thématiques créées (mer, terre, paysage, outre-mer)
MNHN responsable de la plateforme nationale du SINP : <https://inpn.mnhn.fr>
Processus d'adhésion formalisé



Le protocole de 2017 (circulaire du 2 octobre 2017)

Process de la donnée renforcé (TaxRef, référentiels, métadonnées...)
Modalités de partage des données revues
Accès aux outils mutualisés (Carmen, Ginco, métadonnées...) / Plusieurs guides : juridiques, données sensibles...



1) Le comité technique dans la nouvelle gouvernance du SINP

L'atteinte d'une maturité

Des résultats

- Plus de 92 millions de données sur les espèces (+22 % en 2021) => 3^e pays en nombre de données partagées au niveau mondial.
- Plus de 4 millions de données sur les habitats.
- Des programmes historiques consolidés (Znieff, INPG, TaxRef, HabRef, etc.) et de nouveaux projets (CarHab, surveillance biodiversité terrestre...).

La mise en place de portails de diffusion

- Un site dédié aux groupes projets du SINP (sinp.naturefrance.fr).
- Une plateforme nationale (inpn.mnhn.fr) en lien avec l'international (GBIF).
- Huit plateformes régionales officiellement habilitées : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Centre-Val de Loire, La Réunion, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie.

Une animation généralisée

- Plus de 2/3 des régions qui animent, organisent, valident et diffusent des données.
- Une large diversité d'acteurs mobilisés : établissements publics, associations, bureaux d'étude, gestionnaires d'espaces, etc.
- Une animation élargie à de nombreuses thématiques : espèces, habitats, géologie.
- Une gouvernance État/région qui se renforce.

Des connaissances aujourd'hui mises à disposition

- Des politiques publiques sur le patrimoine naturel : évaluations, suivis, rapportages européens, etc.
- Pour alimenter les actions du Système d'information sur la biodiversité - SIB (socle pour les corrélations avec les pressions et les enjeux de réponses dans le cadre du modèle DPSIR).



GINCO

Borbonica



GEONAT'idF
Base de données naturalistes



Sigogne



Reserve Naturelle géologique
SAUCATS - LA BREDE

FAUNA

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE



1) Le comité technique dans la nouvelle gouvernance du SINP

Et maintenant, le schéma métier du SINP

Une évolution, pourquoi ?

- Respecter les règles d'ouverture des données (*open data*).
- S'inclure dans le Système d'information sur la biodiversité - SIB (mise en place du *schéma national des données sur la biodiversité* (SNDB) > arrêté du 30/12/2020).
- Bénéficier d'un périmètre plus pertinent.
- Adopter une gouvernance plus efficiente.



Chaque schéma national (biodiversité, eau, milieu marin) liste les « systèmes d'information métier - SI métier » qui concourent à sa réalisation.

Un SI métier correspond à une politique publique.

Une traduction dans un schéma métier, qui :

- détermine sa contribution et ses modalités d'échange/diffusion en données au SIB.
- décrit ses règles de gouvernance.
- décrit ses règles de production et de gestion des données.



1) Le comité technique dans la nouvelle gouvernance du SINP

Et permet d'évoluer sur :

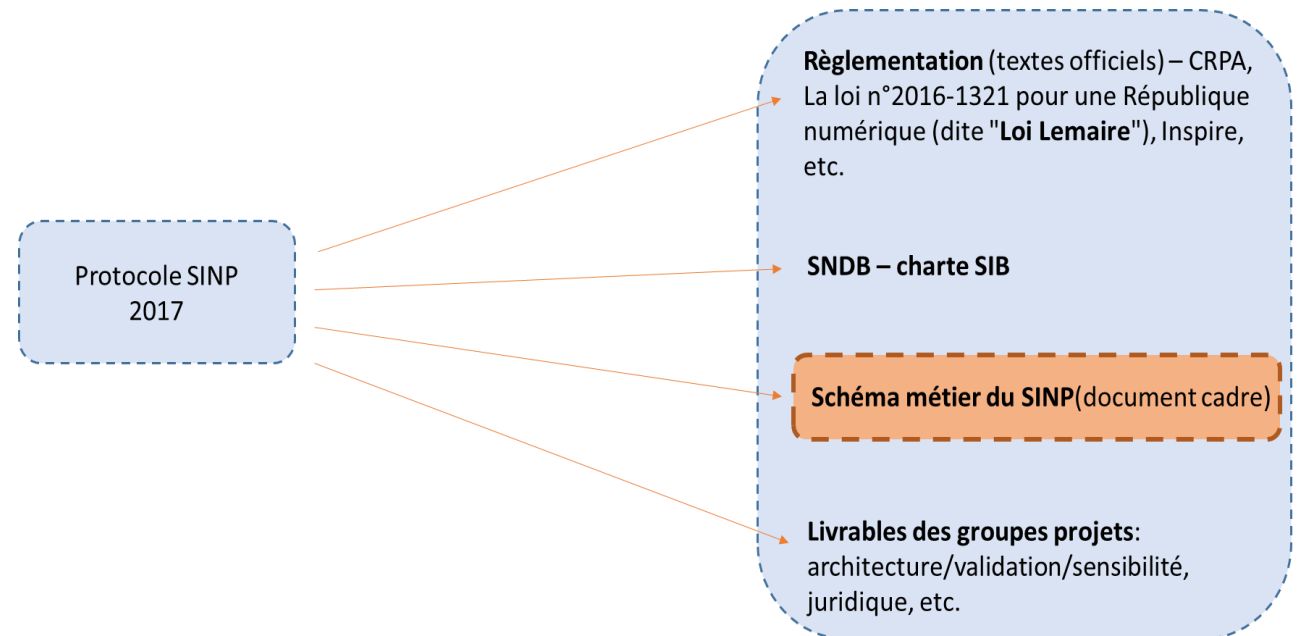
- une mise en conformité législative (ouverture des données)
- un document plus généraliste vs protocole 2017

Avec des constantes :

- maintien de la dynamique partenariale
- maintien de la démarche d'habilitation des plateformes régionales
- réaffirmation des principes de subsidiarité et de régionalisation
- mutualisation des outils et des méthodes

Le schéma métier du SINP est un document de cadrage général.

Les principes d'architecture, de validation - ou autres principes d'ordre méthodologique ou technique - sont publiés directement dans le cadre des groupes projet dédiés (et font foi) et ne sont donc pas repris dans le schéma métier du SINP.





1) Le comité technique dans la nouvelle gouvernance du SINP

Quel chemin emprunté ?

- Retours de la consultation des DREAL/DEAL fin mars 2021.
- Retour de la saisine de la direction des affaires juridiques, fin 2021 (ouverture des données / RGPD).
- Consultation des directions concernées des ministères (transition écologique + agriculture), OFB, MNHN, BRGM et GisSol.
- Consultation du comité de coordination technique (CCT) du SIB.
- Présentation au comité stratégique (Costrat) du SIB le 6 avril 2022.
- Présentation au Copil du SINP le 17 juin 2022.
- Publication au BO par décision du 30 août 2022 (abrogation du protocole 2017).



1) Le comité technique dans la nouvelle gouvernance du SINP

Le périmètre du SINP a été redéfini

Il traite :

- de l'ensemble des données sur la connaissance de l'état ou des tendances relatives au patrimoine naturel ;
- toutes les données de ce périmètre (occurrences, synthèses, descripteurs, données de référence...) et toutes les thématiques relevant de l'inventaire du patrimoine naturel (espèces, habitats, géologie, etc.) ;
- les programmes Znieff, CarHab (cartographie nationale des habitats naturels) ou encore l'Inventaire national du patrimoine géologique (INPG), qui relèvent de la politique de l'inventaire du patrimoine naturel et font donc partie du périmètre du SINP.

Il ne traite pas (non exhaustif) :

- des données sur les paysages
- des données sur les pressions ou les réponses
- des espaces protégés, réglementés...

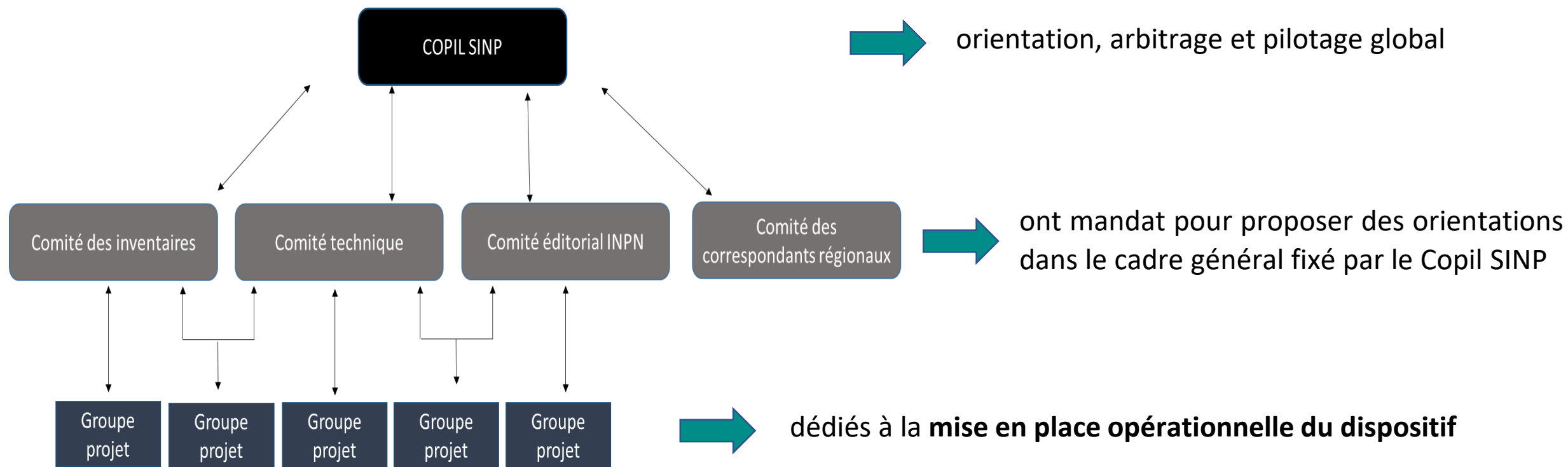
Les données de ces programmes concourent néanmoins au SINP dès lors qu'elles portent sur l'état ou les tendances de la géodiversité ou de la biodiversité.

De plus, ces dispositifs peuvent s'appuyer sur le SINP pour définir l'architecture de circulation et de partage de leurs données et peuvent utiliser les standards, référentiels et services du SINP.



1) Le comité technique dans la nouvelle gouvernance du SINP

Une nouvelle gouvernance





1) Le comité technique dans la nouvelle gouvernance du SINP

Le comité de pilotage du SINP

Il assure la **coordination générale** de l'ensemble du SINP.

Il traite des sujets relatifs à la production des données, à leur circulation au sein du dispositif, à leur diffusion et à leur utilisation.

Il est compétent pour définir les **orientations générales** du dispositif, **valider le plan d'actions** et donner suite aux arbitrages rendus par les instances du SIB.

Le comité des inventaires

Il assure le **suivi et le pilotage scientifique** de l'inventaire du patrimoine naturel.

Il traite des questions relatives à la production des référentiels de données, des bases de connaissance, des inventaires ou encore des suivis nationaux du patrimoine naturel.

Il assure la **coordination et le suivi des programmes d'acquisition** et des référentiels scientifiques.

Le comité éditorial INPN

Il propose et organise les **principes de diffusion**, de valorisation et d'animation des informations et des données diffusées **sur le portail INPN**.

Il propose la feuille de route annuelle et le programme de travail du **portail de diffusion**.

Il **propose** les **grands principes de la production des contenus et des modalités de leur validation**.

Le comité technique

Il assure le **suivi et le pilotage du système de données**.

Il traite des questions de production d'éléments **d'interopérabilité du système de données** (les référentiels techniques et méthodologiques, les outils, ...).

Il est compétent pour proposer les **règles et critères d'habilitation des plateformes régionales** du SINP et définir les orientations en **termes de structure du système d'information**.

Le comité des correspondants régionaux

Il est mis en place afin d'assurer **le lien entre la gouvernance nationale du SINP et les plateformes régionales**.

Il intègre les pilotes et co-pilotes au niveau régional des plateformes du SINP (État/Région).

Il fait le **lien** entre les prises de **décisions** des différentes instances et leur **application** au sein des réseaux régionaux.



1) Le comité technique dans la nouvelle gouvernance du SINP

Le comité technique

Il assure le **suivi et le pilotage du système de données**.

Il traite des questions de production d'éléments **d'interopérabilité du système de données** (les référentiels techniques et méthodologiques, les outils, ...).

Il est compétent pour:

- > proposer au Copil les orientations en termes de structure du système d'information, notamment les questions d'architecture, de standards, de référentiels techniques, de services, d'outils, etc.
- > proposer au Copil des plans d'actions nécessaires à la mise en œuvre du SINP, leur priorité en termes de mobilisation de moyens ou de calendrier
- > proposer au Copil les règles et critères d'habilitation des plateformes régionales du SINP
- > proposer au Copil la mise en place de nouveaux groupes projet, dont certains peuvent être conjoints avec le comité des inventaires
- > valider les mandats des groupes projet techniques et suivre leurs travaux.



1) Le comité technique dans la nouvelle gouvernance du SINP

Composition:

Recherche d'une représentation variée et équilibrée.

Un soin particulier est apporté pour garder une diversité de « structures représentées » : associations, établissements publics, services de l'État, organismes de recherche, gestionnaires d'espaces...

La composition est orientée pour intégrer les principales structures ayant un rôle dans la structuration des données (services, utilisation des outils, implémentation des standards, etc.).

Il est retenu de pouvoir inviter des personnes externes pour traiter de sujets spécifiques le cas échéant.

Lorsqu'il s'agit d'arbitrer sur un sujet donné, le consensus doit être recherché. Toutefois, si des désaccords persistent au terme des échanges, un vote à main levée pourra être organisé.

Composition du comité technique

Représentants de plateformes régionales (pilotes) - 4 - cooptation
Société mycologique de France- Adonif
Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)
Représentant des CBN
Conservatoire du littoral (Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres - CELRL)
Représentants de la Conférence des gestionnaires des aires protégées (CAP) - 2 - cooptation
Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)
Institut national de l'information géographique et forestière (IGN / IFN)
Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
Ministère de la Transition écologique, direction de l'eau et de la biodiversité (DEB)
Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)
Office français de la biodiversité (OFB)
Office national des forêts (ONF)
PatriNat (OFB, MNHN, CNRS)



2) Les axes stratégiques du SINP

Les 4 principaux axes stratégiques retenus pour les années à venir dans le cadre du SINP :

- les données ouvertes (*open data*)
- la cohérence du SINP à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes et dispositifs contributeurs
- l'enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les différents programmes et dispositifs contributeurs
- la qualité des données



2) Les axes stratégiques du SINP

1/ Les données ouvertes (open data)

L'évolution de l'Open Data impose de faire évoluer les modalités de gestion et de diffusion des données versées dans le SINP.

Il sera donc nécessaire de revoir les règles d'habilitation des plateformes régionales SINP afin de s'assurer que la réglementation soit bien respectée par tous.

2/ La cohérence du SINP à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes et dispositifs contributeurs

Les régions sont encouragées à poursuivre la démarche partenariale engagée avec les acteurs de leur région et devront contribuer au dispositif de la même façon, en respectant l'ensemble des normes, principes et méthodes définis dans le cadre des différents groupes de travail.

Afin de permettre de diffuser des informations homogènes à l'échelle de l'ensemble du dispositif, le SINP devra par ailleurs mettre en place une stratégie optimisée afin de permettre une fluidification des échanges de données entre les différentes plateformes (amélioration de la fréquence des échanges).

Le principe de mutualisation de services communs au niveau national sera encouragé.

Les régions poursuivront ou accroîtront leurs travaux en matière d'animation locale des acteurs et recourront autant que possible aux services et outils communs en matière de saisie, de gestion et de diffusion des données, proposés dans le cadre du SINP et/ou du SIB.

Le dispositif œuvrera par ailleurs pour accroître la cohérence des démarches et actions entre les différents programmes d'acquisition, notamment en termes de priorité d'action, d'application des restrictions de diffusion liées à la sensibilité des données, d'usage des référentiels et des standards communs.



2) Les axes stratégiques du SINP

3/ L'enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs

Il faut recenser les données relatives à l'inventaire du patrimoine naturel, les cataloguer, les référencer et les documenter en vue d'une diffusion large visant notamment leur réutilisation.

Chaque dispositif contributeur du SINP sera donc une source d'enrichissement pour les autres dispositifs. Les porteurs de dispositifs contributeurs du SINP seront invités à intégrer autant que possible dans leurs orientations stratégiques celles relevant des autres dispositifs contributeurs.

Le SINP doit constituer le socle de connaissance nécessaire à l'élaboration et au suivi des politiques publiques de préservation du patrimoine naturel. Il ne vise pas forcément l'exhaustivité, mais un enrichissement ciblé.

Une importance particulière sera accordée aux données sur les habitats.

4/ La qualité de la donnée

Les données et métadonnées du SINP se doivent d'être qualifiées, c'est-à-dire que l'utilisateur doit avoir connaissance du niveau de fiabilité des informations qu'il consulte.

L'absence de qualification d'une donnée ou d'un jeu de données ou encore l'invalidation d'une donnée ne justifient pas pour autant de ne pas rendre disponible l'information.

La diffusion des données doit être organisée de manière à ne pas laisser d'ambiguïté pour l'utilisateur quant à la fiabilité des données mises à disposition.

Il est attendu que chaque gestionnaire de source de données du SINP intègre une démarche de qualification et mette en place des procédures pour assurer la meilleure qualité possible des données.

Les travaux engagés portant sur les métadonnées, la validation scientifique, l'accompagnement des acteurs et la mise en place d'une démarche d'écoute des utilisateurs seront ainsi poursuivis.



3) Les projets en cours

A) GINCO

B) Panorama des projets

- Standards
- Métadonnées
- Architecture
- Référentiel des protocoles et méthodes – Campanule
- Référentiel des organismes
- Outil de diffusion (OpenObs, viewer habitat)



3) Les projets en cours

A) GINCO

Besoin initial

- Répondre aux objectifs du premier groupe de travail sur l'architecture du SINP
- Mettre à disposition des DREAL un outil intégrant les fonctions identifiées pour les plateformes régionales du SINP

➤ Fonctionnalités SINP des plateformes régionales

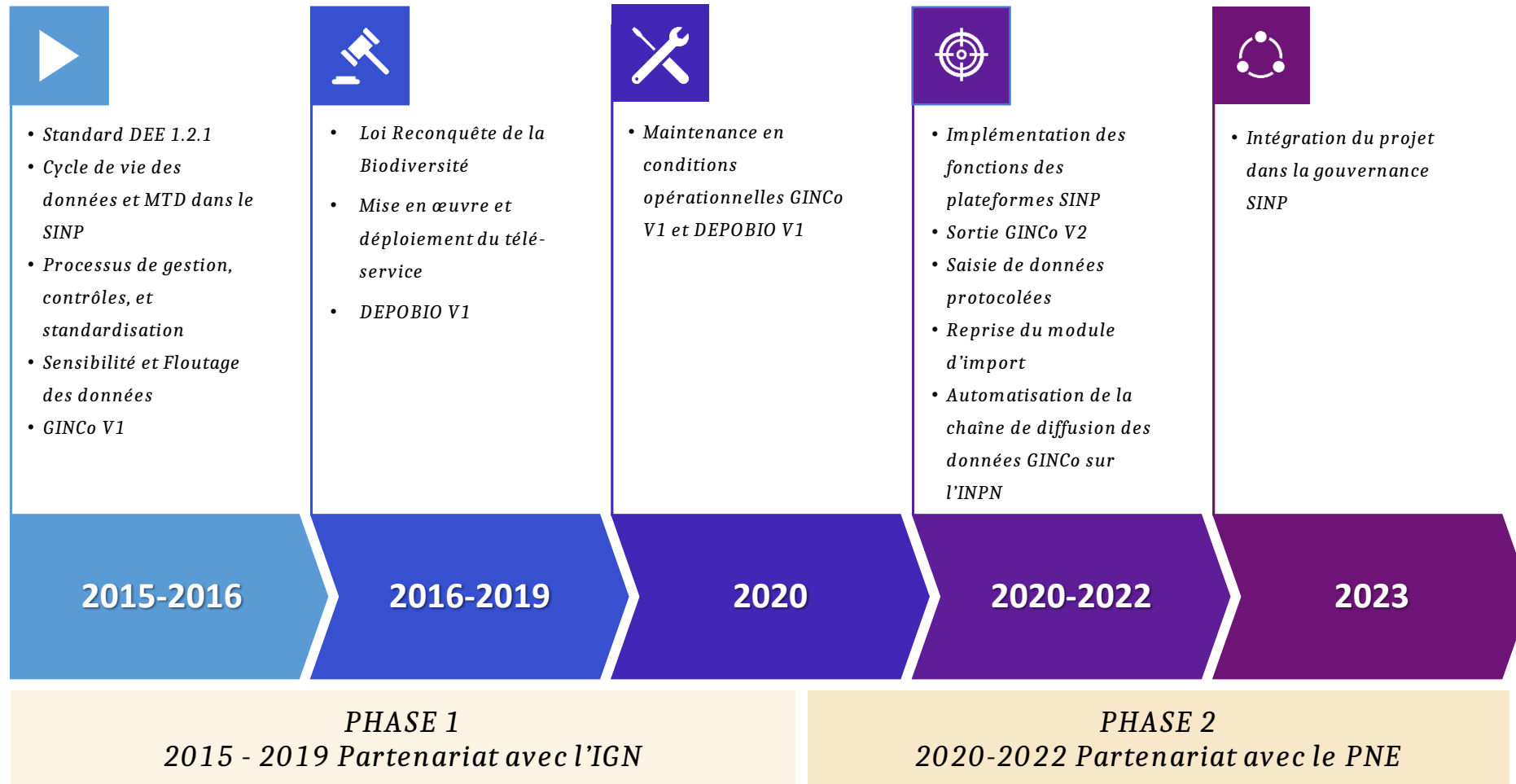
- Gestion des métadonnées
- Gestion des données :
 - Import /export en masse données standardisées
 - Saisie de données (opportunistes, protocolées)
 - Conformité, Qualification, identification, sensibilité
 - Gestion des référentiels et des standards
 - Validation des données
 - Tableau de bord
- Gestion des utilisateurs et référencement des organismes du SINP
- Valorisation des données
 - Communication /diffusion des données
 - Outil de recherche





3) Les projets en cours

Chronologie

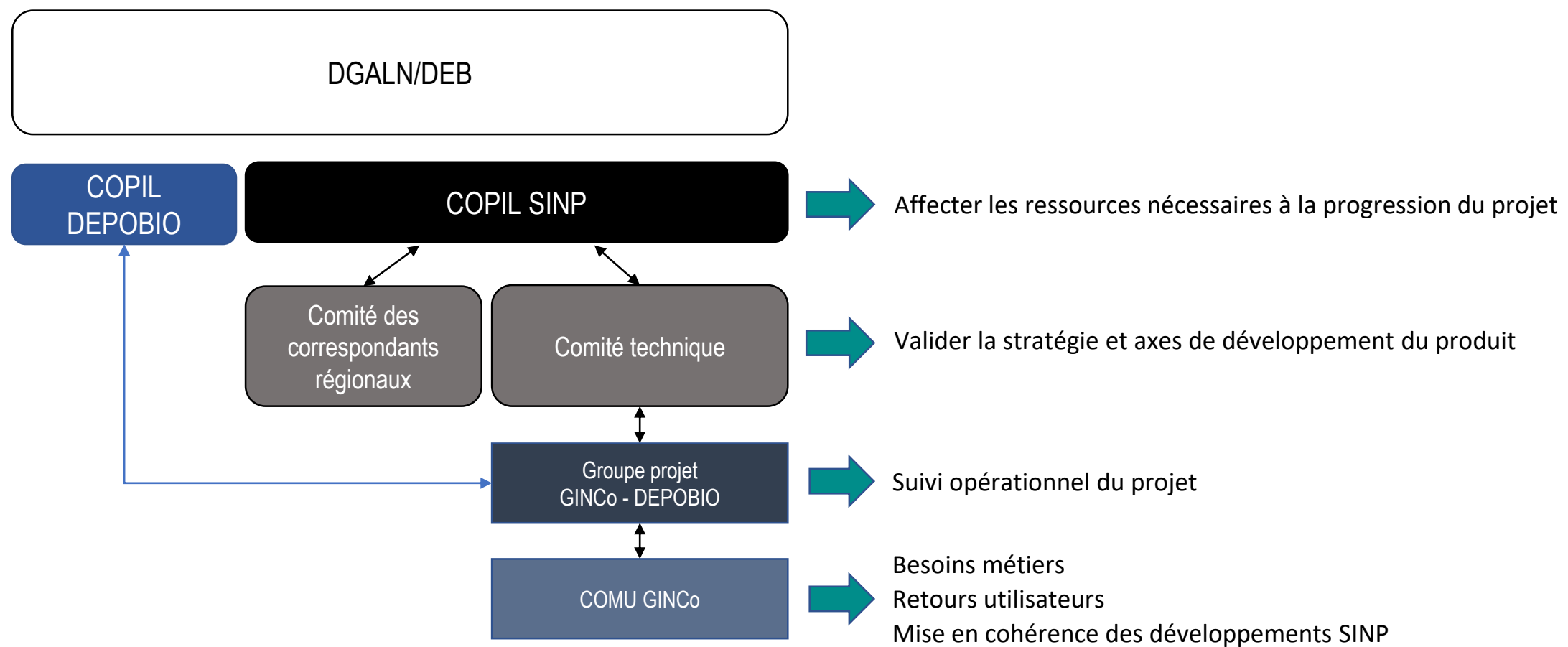




3) Les projets en cours

Nouvelle gouvernance

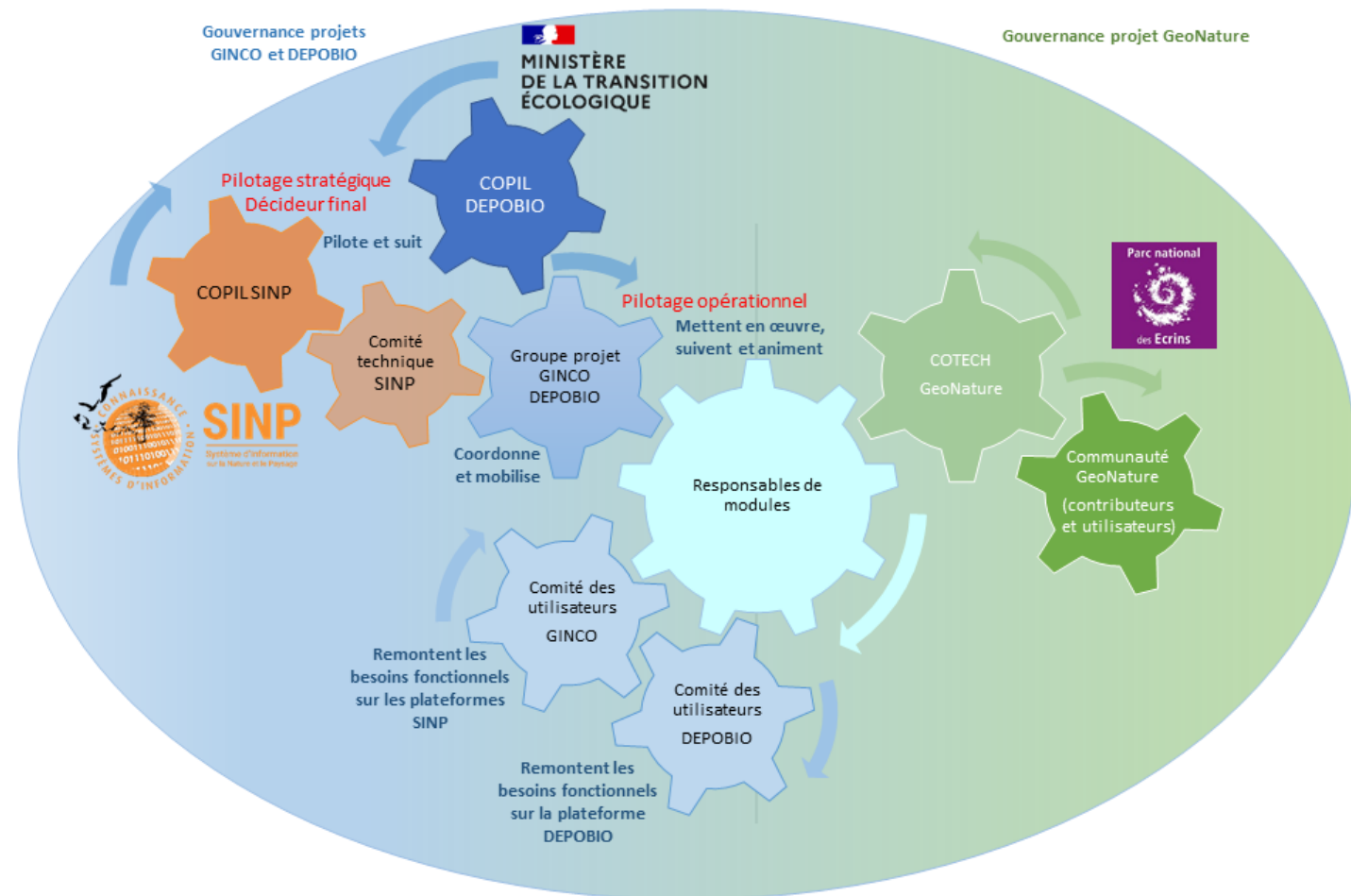
➤ Objectif : Inscrire officiellement le pilotage de GINCo dans la Politique publique de l'Inventaire du patrimoine naturel.





3) Les projets en cours

Organisation du projet GINCO avec le projet GeoNature



Principes de gouvernance

- PatriNat coordonne les développements SINP de la communauté GeoNature
- PatriNat supervise et s'assure que les fonctionnalités développées sont conformes aux règles du SINP

➤ Modules de responsabilités

PatriNat

- Suivi des fonctions SINP
- Module Suivi de l'animation des utilisateurs GINCO
- Maintenance et administration des instances GINCO
- Suivi de la documentation fonctionnelle GINCO
- Suivi de la documentation technique GINCO

PNE

- Module Suivi de la cohérence technique et fonctionnelle de GeoNature
- Suivi des versions de GeoNature



3) Les projets en cours

En quoi le projet GINCo se distingue du projet GeoNature ?

GeoNature

- Projet **Open Source** et libre pour la gestion de données naturalistes
- **Communauté**
 - *Utilisateurs* : Producteurs de données, bureaux d'études, Parc nationaux
 - *Contributeurs* : Producteurs de données, associations, Dreal, PatriNat
 - *Responsables* : Mainteneur, Product owners, Pilotes de version, Responsables de module

GINCo

- **Produit** phare du projet GeoNature
 - Product Owner : Judith Panijel, PatriNat
 - Intégration de toutes les fonctionnalités GINCo dans le cœur de GeoNature pour l'ensemble de la communauté
- **Cible** : acteurs et établissements associés aux plateformes SINP
- **Services / Spécificités**



3) Les projets en cours

Services / Spécificités GINCo

- Hébergement sur l'infrastructure du MNHN
- Authentification INPN
- Interfaçage avec le catalogue des métadonnées INPN
- Accompagnement des utilisateurs (coordination, documentation, tutoriels, bugs)
- Maintenance technique des plateformes
 - ❖ Déploiement des nouvelles versions des applications : GeoNature, TaxHub, UsersHub, Atlas
 - ❖ Administration technique des données
 - ❖ Mise à jour des référentiels
 - ❖ Exports de données personnalisés
 - ❖ Flux d'intégration dans l'INPN / OpenObs
 - ❖ Interfaçage de GINCo MNHN avec des BDD externes



3) Les projets en cours

GINCo : Récapitulatif 2022

Objectifs

- Intégration du floutage
- Stabilisation des instances GINCo
- Refonte du module d'import
- Monitoring

Floutage

Reprise et adaptation de la fonctionnalité de floutage des données sensibles

Profils par défaut

Intégration de profils et permissions par défaut pour les plateformes SINP

Plateforme SINP Grand-Est

Ouverture de la plateforme Grand-Est sans authentification

Monitoring

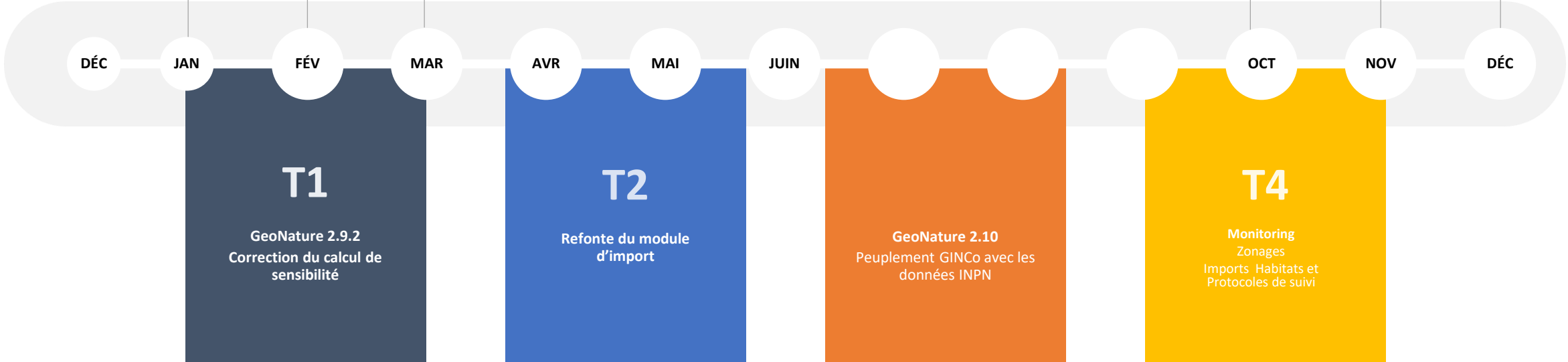
Saisie multi-protocoles de suivi par site

Filtrage MTD

Ajouts des couches dans la Synthèse

Import Habitats et Protocoles de suivi

Analyse technique





3) Les projets en cours

Axes de développement en 2023

Objectifs

- Répondre au besoin de robustesse.
- Avancer sur les fonctionnalités utilisateurs attendues
- Mieux coordonner les contributions SINP



3) Les projets en cours

Axes de développement en 2023

- Répondre au besoin de robustesse.
 - Renforcer progressivement les briques techniques pour en faire un outil plus simple à maintenir, faire évoluer et déployer
 - Mettre en place un certain nombre d'exigences (règles et outils de contrôles) pour assurer la qualité du code des contributions
 - Analyse : Tests de charges / volumétrie synthèse
- Avancer sur les sujets SINP et les besoins utilisateurs
 - Monitoring : Saisie multi-protocoles par site
 - Import V3 (Habitats & Protocoles)
 - Autres petites évolutions
- Coordonner les intégrations des autres contributions SINP
 - Module Synthèse
 - Supprimer la limite d'affichage (50=>100 000 données) et afficher des mailles d'abondance
 - Paramétrer la mise en évidence de certaines données selon certains critères (ex. données d'absence)
 - Atlas : pouvoir afficher les statuts sur la recherche par commune et de pouvoir télécharger les espèces



3) Les projets en cours

B) Panorama des projets

- Standards pour l'échange des données
- Métadonnées
- Architecture
- Référentiel des protocoles et méthodes – Campanule
- Référentiel des organismes
- Outils de diffusion (OpenObs, viewer habitat)



3) Les projets en cours

GT Standards pour l'échange des données:

-> Une nouvelle version du standard pour les données d'observation et de suivi d'**habitats** publiée

-> Travail en cours pour mettre à jour le standard pour les **espèces** et pour les **métadonnées** (publication prévue fin 2022)

- recherche d'une meilleure interopérabilité avec les standards internationaux (DwC / eml)
- enjeu de mieux lier les standards entre eux et de prendre en compte les retours utilisateurs

=> Prévoir déclinaison dans les outils en 2023

DONNÉES D'OBSERVATION SUR LES HABITATS


STANDARDS POUR L'ÉCHANGE DES DONNÉES ET DES MÉTADONNÉES

Présentation


La circulation des données au sein du [système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel \(SINP\)](#) est normée par des standards d'échange. Ceux-ci permettent de disposer d'un « langage commun » à l'ensemble du réseau. Ils permettent de faciliter les échanges et la circulation des données et des [métadonnées](#) entre acteurs, d'assurer la [qualité](#) des informations diffusées et d'en faciliter la réutilisation.

Standard pour les échanges de données d'habitats

DONNÉES


 [Standard d'échange pour les données d'observations et de suivis d'habitats \(SOH\) V2.0 \(pdf\)](#)

Formats d'échanges SOH V2.0 : gabarits physiques et guides d'utilisation des gabarits

-  [Formats Shapefile/Excel, Geopackage](#)
-  [Format XSD et GML](#)

MÉTADONNÉES

 [Standard pour l'échange des métadonnées v1.3.10 en version pdf](#)

 [Format technique v1.3.10 \(XSD et GML\)](#)

 [Gabarits](#)

 [Formulaires](#)



3) Les projets en cours

GT Métadonnées « structuration et accompagnement » :

-> Enquête en ligne pour dresser le bilan des pratiques et des besoins

-> Diffusion d'un rapport de synthèse incluant des propositions de priorisation :

AXE 1 : clarifier les objectifs des métadonnées dans le SINP et communiquer ces objectifs au réseau d'acteurs

AXE 2 : faire évoluer, clarifier et/ou compléter certains concepts et notions relatifs aux métadonnées

AXE 3 : guider les acteurs dans le remplissage des métadonnées

AXE 4 : améliorer le partage des métadonnées

Synthèse des propositions concernant les supports et outils

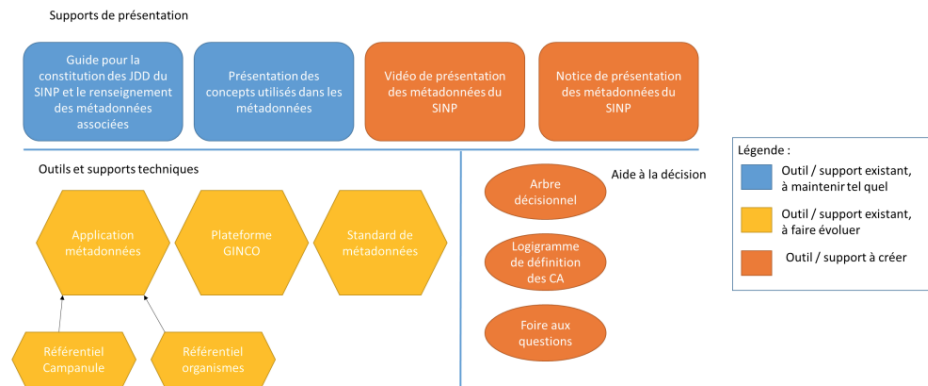


Tableau 4 : liste des propositions et niveaux de priorités proposés par les membres des cercles 1 et 2 (14 votants)
NB : les propositions déjà réalisées ou déjà planifiées pour l'année 2022 n'ont pas été soumises au vote et n'apparaissent pas dans ce tableau

Axe	Proposition	Niveau de priorité
AXE 1 : clarifier les objectifs des métadonnées dans le SINP et communiquer ces objectifs au réseau d'acteurs	Proposition 4 : encourager les producteurs de données à créer leurs métadonnées en amont de la collecte de données	Priorité 1
	Proposition 1 : simplifier le standard de métadonnées en limitant la redondance	Priorité 1
	Proposition 2 : simplifier le remplissage des métadonnées en automatisant le calcul de certains champs	Priorité 2
	Proposition 3 : modifier certains champs du standard pour les rendre plus facilement interrogeables et ajouter certaines informations	Priorité 2
AXE 2 : faire évoluer, clarifier et/ou compléter certains concepts et notions relatifs aux métadonnées	Proposition 4 : permettre une meilleure appropriation des notions de méta-cadre, cadre d'acquisition et jeu de données	Priorité 1
	Proposition 5 : étudier le rapprochement du standard SINP avec les normes ISO	Priorité 3
	Proposition 6 : lier les métadonnées et le référentiel de protocoles Campanule	Priorité 1
	Proposition 1 : améliorer l'accessibilité aux documents techniques et d'accompagnement	Priorité 1
	Proposition 2 : intégrer le standard de métadonnées sous forme de nomenclatures dans un site similaire au site "standards" et proposer les nomenclatures au format .csv	Priorité 2
	Proposition 3 : améliorer l'ergonomie de l'application métadonnées	Priorité 2
AXE 3 : guider les acteurs dans le remplissage des métadonnées	Proposition 4 : proposer des outils dynamiques pour le remplissage des métadonnées	Priorité 2
	Proposition 5 : définir des méta-cadres nationaux pour les grands programmes nationaux	Priorité 1
	Proposition 6 : proposer un logigramme permettant la création de cadres d'acquisition à l'échelle régionale et encourager les PF régionales à mettre à disposition des producteurs une liste de cadres d'acquisition	Priorité 1

-> A venir : support vulgarisé + séminaire début 2023 couplé aux journées annuelles du SINP



3) Les projets en cours

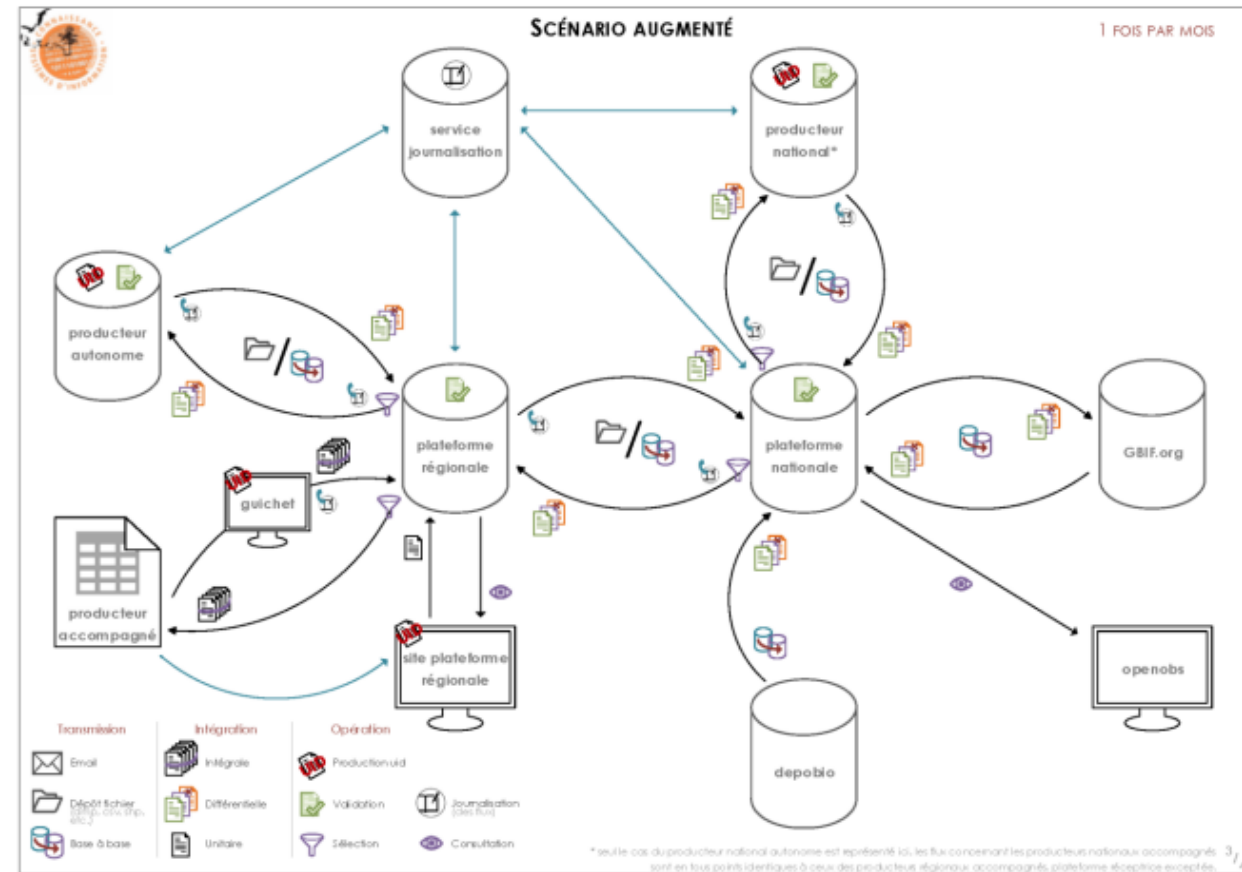
GT Architecture – dossier « mises à jour » :

- > Publication d'une note de synthèse des besoins:
 - gestion des corrections et modifications
 - méthodes de mises à jour (intégrale, différentielle, incrémentale)
 - stratégie de conservation de l'unicité des UUID
 - gestion des doublons
 - traçabilité des suppressions
 - impacts sur la validité

⇒ 3 scénarios:

- ⇒ plancher (le minimum viable)
- ⇒ augmenté (plancher amélioré)
- ⇒ prospectif (service mutualisé de dépôt)

⇒ A venir: test sur un prototype de services numériques mutualisé (POC)





3) Les projets en cours

<https://inpn.mnhn.fr/programme/campanule>

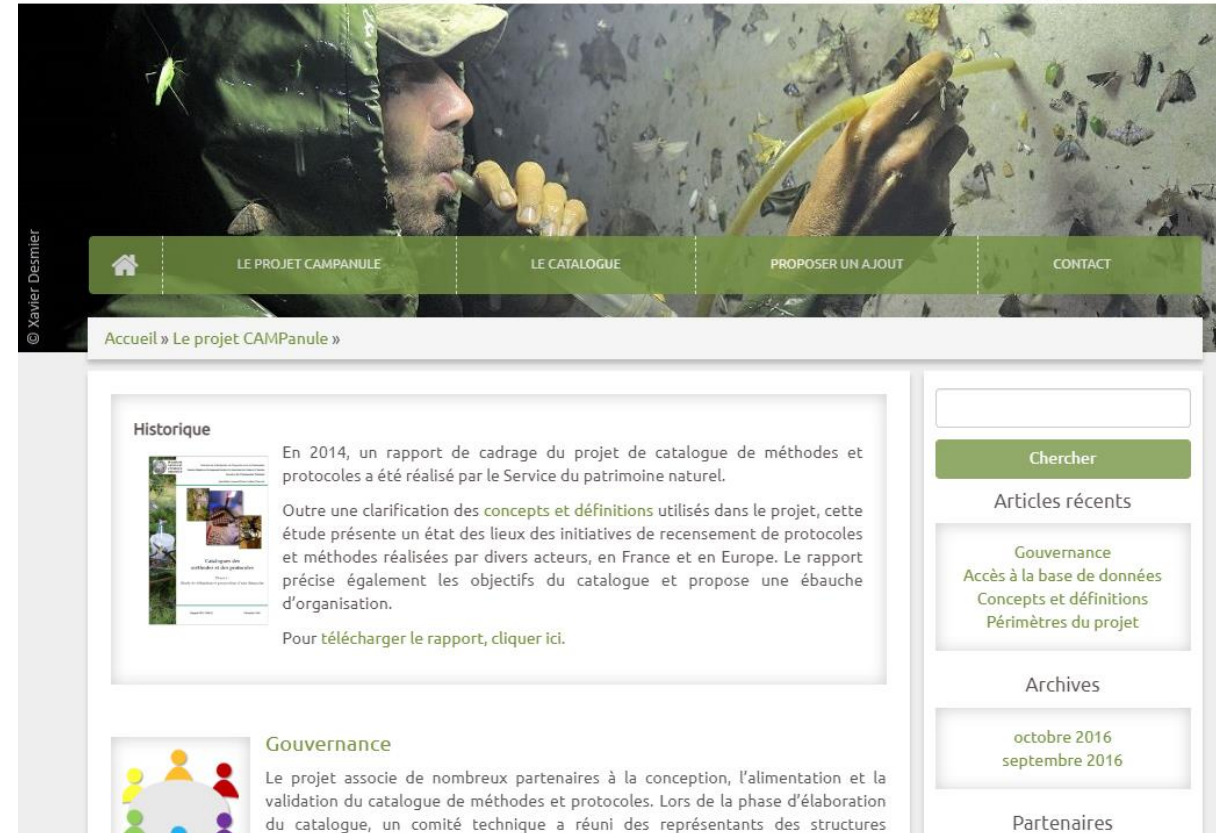
CAMPanule :

-> Diffusion d'une première version du catalogue
Base de données complète (Access et csv) + guide technique +
extraits simplifiés + rapport d'accompagnement

-> le catalogue sera complété et amélioré en fonction des
retours (en vue d'une publication annuelle)

CAMPanule

Catalogue de Méthodes et Protocoles



Accéder au référentiel

Le catalogue CAMPanule est développé sous forme d'une base de données qui permet de décrire des informations standardisées sur chaque technique, méthode ou protocole identifié. Ces informations concernent notamment les objectifs, les cibles, les modalités de mise en œuvre et moyens nécessaires, le territoire d'application, etc., et permettent de développer des recherches par critères dans le catalogue. Des références bibliographiques et liens d'accès aux documents décrivant précisément les méthodes sont également bancarisés.

La première version de la base de données est accessible ci-dessous dans un fichier zip.

Elle contient :

- la base de données au format Access ;
- un export de l'ensemble des tables au format csv ;
- le guide technique de la base de données au format PDF.

[Télécharger la base de données CAMPanule \(version 1\).](#)

Un rapport d'accompagnement présente les définitions et le cadre général du projet, ainsi que des exemples d'utilisation.

[Télécharger le rapport d'accompagnement \(Gazay et al. 2022\).](#)

Des extraits simplifiés sont disponibles au format tableur Excel (listes des protocoles, méthodes et techniques, et principaux champs de description).

[Télécharger les extraits simplifiés \(fichier zip\).](#)

Des versions temporaires et documents de travail sont accessibles sur le [site consacré au projet](#). Une liste préliminaire des protocoles (v0.9) est également mise à disposition dans l'application nationale de saisie des métadonnées du SINP, et mobilisable lors de la description des jeux de données.

[Site du projet CAMPanule](#)



3) Les projets en cours

<https://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/organismes>

Référentiel des organismes :

+ de 7 100 entrées dans le référentiel

Application de saisie/gestion

WS + export en csv

Bancarisation et diffusion des logos

Alimentation en continue selon les besoins

Présentation du référentiel

Le référentiel des organismes est la liste des structures participant au Système d'information sur la Biodiversité quel que soit leur statut (producteur, validateur, etc.).

L'objectif de ce référentiel est d'apporter un outil d'aide à la standardisation de l'information sur les acteurs et de renforcer le lien avec les données échangées dans le cadre du SINP ou produites par des programmes tels que **Natura 2000**, **Espaces protégés**, **Inventaire national du patrimoine géologique (INPG)**,...

Accéder au référentiel

Une copie du référentiel est accessible en téléchargement.

[Télécharger le référentiel](#)

Le référentiel est accessible via le service web Odata.

[Télécharger la documentation du webservice](#)

Contribuer au référentiel

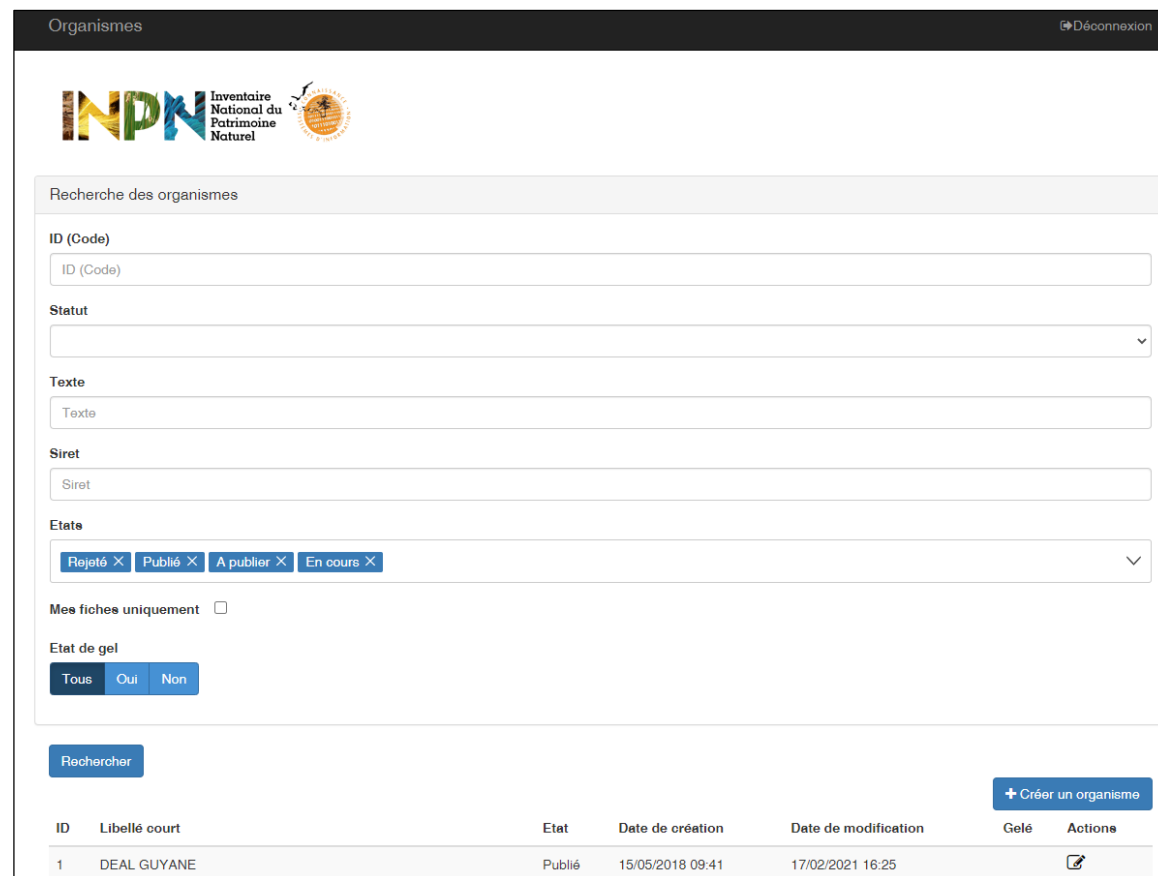
Pour contribuer à l'alimentation du référentiel, une **application** permet de proposer de nouveaux organismes ou mettre à jour des organismes déjà répertoriés. L'accès à l'application est sécurisé. Pour y accéder il est nécessaire de posséder un **compte sur l'INPN** et de demander les droits pour utiliser l'application à l'adresse suivante : organismes-sinp@mnhn.fr

[Télécharger la documentation utilisateurs de l'application](#)

[Télécharger le gabarit](#)

La description du référentiel est accessible dans le dictionnaire de données.

[Télécharger le dictionnaire de données](#)



Organismes ↳ Déconnexion

INPN Inventaire National du Patrimoine Naturel

Recherche des organismes

ID (Code)
ID (Code)

Statut

Texte
Texte

Siret
Siret

Etats
Rejeté X Publié X A publier X En cours X

Mes fiches uniquement

Etat de gel
Tous Oui Non

Rechercher

[+ Créer un organisme](#)

ID	Libellé court	Etat	Date de création	Date de modification	Gelé	Actions
1	DEAL GUYANE	Publié	15/05/2018 09:41	17/02/2021 16:25		



3) Les projets en cours

Outils de diffusion

Espèces – OpenObs :

2 mises à jour complètes des données par an

Travail en cours sur la fréquence des mises à jour

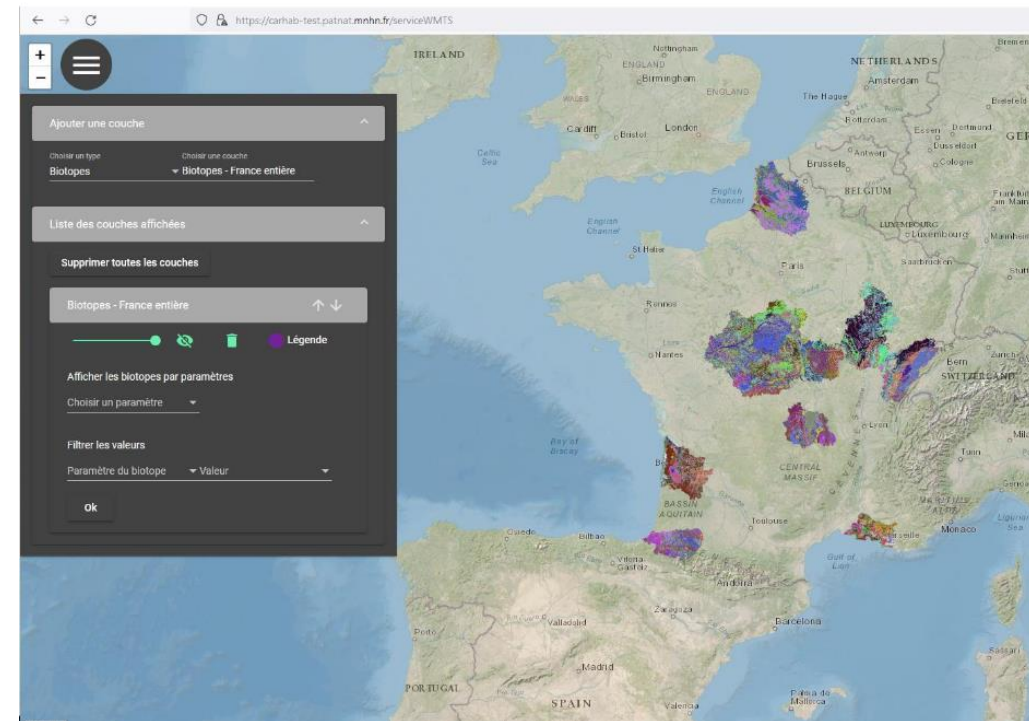
Mise en place d'une nouvelle architecture technique (stack ALA)

Travail sur la mise en place du signalement des erreurs/validation manuelle

Mutualisation de l'outil dans le cadre des réflexions avec le réseau des CBN (SI Flore)

Habitats:

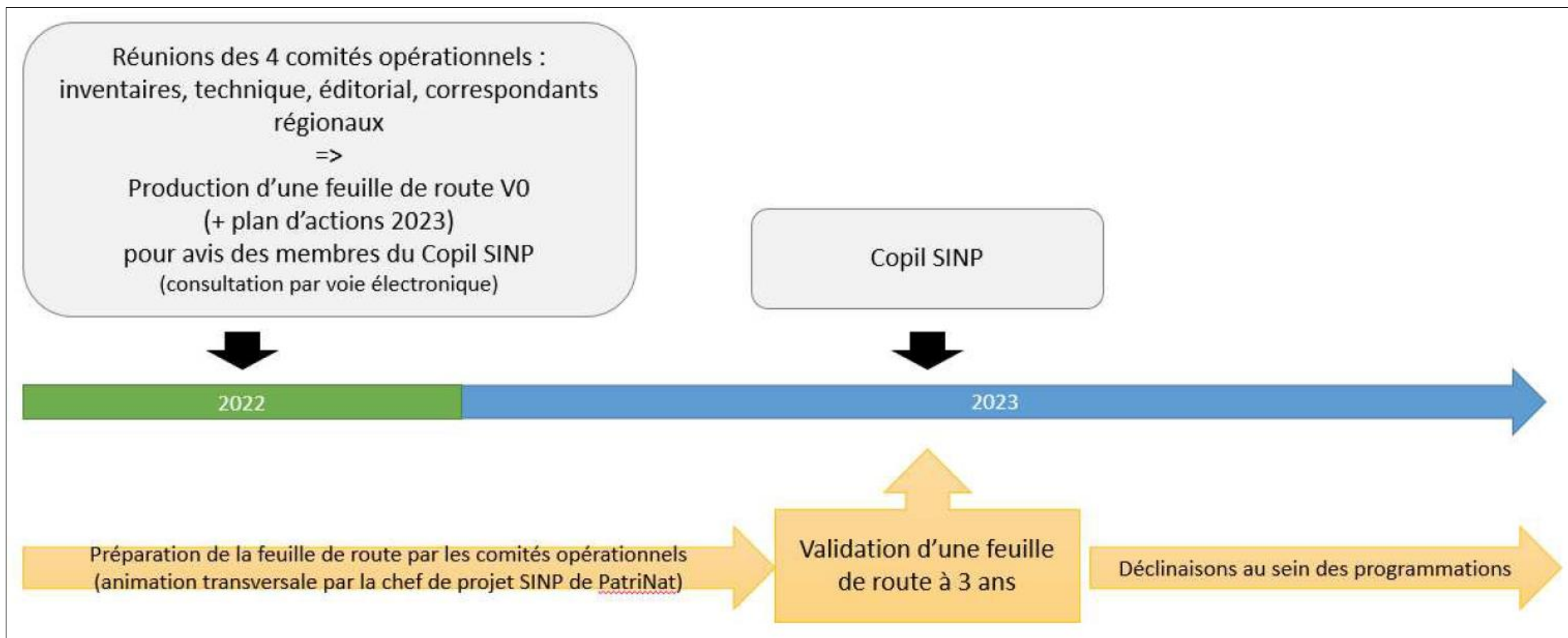
Perspective de mise en place d'un visualiseur des données habitats (fin 2023)





4) Vers une feuille de route à 3 ans

Objectif : doter le SINP d'une feuille de route à 3 ans permettant de décliner les axes stratégiques en actions concrètes.





4) Vers une feuille de route à 3 ans

Axe stratégique / Objectif / Action / Sous-action / Priorité / Échéance à 1 an / À 2 ans / À 3 ans et + / ...
 ... Comité cible principal / Comité cible secondaire / Autre instance impliquée / Commentaire

axes principaux

autres axes

Données ouvertes / *open data*

Cohérence du dispositif à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes contributeurs

Enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs

Qualité des données

Développement et amélioration du portail de diffusion national INPN

Cohérence du SINP avec les autres systèmes d'information

Communication et accompagnement

Démarche : amélioration de la logique de construction partenariale

PROJET	OBJET	DESCRIPTION	INDICATEUR	PRIORITE	ÉCHÉANCE À 1 AN	ÉCHÉANCE À 2 ANS	ÉCHÉANCE À 3 ANS ET +	COMITÉ CIBLE PRINCIPAL	COMITÉ CIBLE SECONDAIRE	AUTRE INSTANCE IMPLIQUÉE	COMMENTAIRE
Données ouvertes / <i>open data</i>	Rendre les données du SINP accessibles et exploitables par les acteurs du territoire.	Créer un référentiel de données ouvertes pour le SINP.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la cohérence des données ouvertes avec les autres bases de données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la qualité des données ouvertes.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la sécurité des données ouvertes.	1	1	2024			Comité technique			
Cohérence du dispositif à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes contributeurs	Assurer une diffusion homogène des données à tous les échelons territoriaux.	Assurer la cohérence des données entre les échelons territoriaux.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la cohérence des données entre les programmes contributeurs.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la cohérence des données entre les acteurs du territoire.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la cohérence des données entre les programmes nationaux.	1	1	2024			Comité technique			
Enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs	Assurer un enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs.	Assurer l'interopérabilité des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la cohérence des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la qualité des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la sécurité des données.	1	1	2024			Comité technique			
Qualité des données	Assurer la qualité des données du SINP.	Assurer la cohérence des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la qualité des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la sécurité des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer l'interopérabilité des données.	1	1	2024			Comité technique			
Qualité des données	Assurer la qualité des données du SINP.	Assurer la cohérence des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la qualité des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la sécurité des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer l'interopérabilité des données.	1	1	2024			Comité technique			
Développement et amélioration du portail de diffusion national INPN	Assurer le développement et l'amélioration du portail de diffusion national INPN.	Assurer la cohérence des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la qualité des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la sécurité des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer l'interopérabilité des données.	1	1	2024			Comité technique			
Cohérence du SINP avec les autres systèmes d'information	Assurer la cohérence du SINP avec les autres systèmes d'information.	Assurer la cohérence des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la qualité des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la sécurité des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer l'interopérabilité des données.	1	1	2024			Comité technique			
Communication et accompagnement	Assurer la communication et l'accompagnement des acteurs du territoire.	Assurer la cohérence des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la qualité des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la sécurité des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer l'interopérabilité des données.	1	1	2024			Comité technique			
Démarche : amélioration de la logique de construction partenariale	Assurer la démarche : amélioration de la logique de construction partenariale.	Assurer la cohérence des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la qualité des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer la sécurité des données.	1	1	2024			Comité technique			
		Assurer l'interopérabilité des données.	1	1	2024			Comité technique			



4) Vers une feuille de route à 3 ans

Axe stratégique	Objectif	Actions	Sous actions	Priorité	Echéance 1 an	Echéance 2 ans	Echéance 3 ans et +	Comité cible principal	Comité cible secondaire	Autre comité/instance impliqué
1. OpenData	Respecter la réglementation et rendre le niveau de précision des données homogène à l'échelle du dispositif	Etablir des feuilles de routes régionales pour la mise en place progressive de l'OpenData		1	Toutes les régions disposent d'une feuille de route	Toutes les régions ont revu les conditions d'accès aux données des chartes régionales	L'OpenData est en vigueur sur toutes les données du SINP	Comité des correspondants régionaux		
		Etablir une feuille de route pour la prise en compte du RGPD (concernant les noms de personnes)		1				Comité technique	Comité des correspondants régionaux	
		Mettre en place les listes de sensibilité régionales		1			Toutes les régions ont mis en place leur liste de sensibilité	Comité des correspondants régionaux	Comité des inventaires	
		Faire évoluer les outils de gestion/diffusion		1				Comité technique		
		Revoir les critères d'habilitation		1	Critères d'habilitation revus			Comité technique	Comité des correspondants régionaux	
		Revoir les chartes régionales		1		Toutes les régions ont révisés les termes de leur charte sur les questions d'ouverture de données		Comité des correspondants régionaux		
		Poursuivre les travaux du GT Juridique		1						



4) Vers une feuille de route à 3 ans

2. Cohérence du dispositif à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes contributeurs	Assurer une diffusion homogène des données au sein du dispositif Accès rapide pour toutes les plateformes et tous les utilisateurs aux données une fois celles-ci déposées par les producteur	Poursuivre le travail sur l'architecture pour réduire les temps d'accès aux données.		1	Toutes les plateformes échangent leurs données entre elles a minima une fois/an	Toutes les plateformes échangent leurs données entre elles a minima deux fois/an	Moins de 6 mois entre un dépôt de données par un producteur et sa disponibilité pour tous	Comité technique	Comité des correspondants régionaux		
		Outiller les producteurs et les plateformes		1					Comité technique		
		Assurer la compatibilité des systèmes (standard, référentiel, ...)		1					Comité technique		Caret (SIB)
		Proposer des services de traitement générique		2					Comité technique		
	Disposer d'un réseau cohérent en termes de pratiques, d'interopérabilité, etc. Assurer des pratiques homogènes au sein du dispositif	Poursuivre la démarche d'habilitation des plateformes (et la simplifier le cas échéant)		1					Comité technique		
		Mettre en place une stratégie pour le développement des outils		2					Comité technique		
		Faire évoluer les standards d'échange qui le nécessite et rechercher leur stabilisation							Comité technique		
	Assurer une cohérence entre les dispositifs sous-jacents aux inventaires	Poursuivre la dynamique engagée dans le cadre du programme national de surveillance de la biodiversité terrestre		1					Comité des inventaires		
		Mettre en cohérence les différents programmes d'acquisition avec le SINP: Znieff, Carhab, INPG etc.		1					Comité des inventaires		



4) Vers une feuille de route à 3 ans

4. Qualité des données	Fournir aux usagers du SINP des données fiables et qualifiées	Faire l'état des lieux des validations mises en place par les plateformes (régionales et nationales) et identifier les lacunes							Comité des inventaires	Comité technique		
		Mettre en place les protocoles de validation		1					Comité des inventaires			
		Proposer un outil pour la validation manuelle		2					Comité technique			
		Améliorer les référentiels utilisés pour la validation automatique		1					Comité des inventaires	Comité technique		
		Renforcer l'accompagnement pour le partage des données protocolées		1					Comité des inventaires	Comité technique		
		Poursuivre le travail d'outillage et d'accompagnement sur les métadonnées		1					Comité technique	Comité des inventaires	Comité des correspondants régionaux	
		Poursuivre les travaux sur le catalogage des protocoles et méthodes		2					Comité des inventaires			
		Mettre en place une qualification des données du SINP		2					Comité des inventaires			
Assurer le lien entre les données et les organismes fournisseurs - poursuivre la dynamique de travail concernant le référentiel des organismes		2										



4) Vers une feuille de route à 3 ans

Planning:

- **Aujourd'hui** : recueil des premières réactions et propositions d'action
- **D'ici à fin 2022** : validation par mail des principales actions/objectifs de la feuille de route/recueil des propositions d'ajout, de modification, ... (document de travail commun)
- **Printemps 2023** : 2^e réunion du comité technique – consolidation de la feuille de route en séance
- **Juin 2023** : présentation de la feuille de route en COPIL pour validation



Conclusion



MERCI
de votre attention